

## Edito

L'ARSIA s'engage auprès des autres parties prenantes dans une politique d'utilisation responsable et de réduction des antibiotiques.

C'est en effet le 30 juin prochain que sera signée une convention liant les partenaires concernés par l'utilisation des antimicrobiens (et aliments médicamenteux) et les autorités. Chacun s'engagera ainsi à œuvrer à une réduction de la consommation des antibiotiques vétérinaires de 50% de 2011 à 2020, faute de quoi les autorités imposeront des mesures pour y arriver. Pourquoi s'engager dans cette politique ? Il faut être clair, la Belgique n'est pas bon élève en la matière. Les indicateurs mondiaux sont explicites à ce sujet, le nombre de cas de résistance aux antibiotiques augmente

de manière considérable à tel point que certains scientifiques prédisent qu'une simple écorchure pourrait provoquer la mort. Les médicaments vétérinaires ne sont certainement pas les principaux responsables de cet état de fait mais ils y contribuent largement. Sur le plan d'une exploitation, le risque de se retrouver orphelin de molécules actives est bien réel. Une étude réalisée récemment sur les colibacillose par notre service de pathologie montre deux faits préoccupants. D'abord, les cas de résistance à la colistine atteignent maintenant les 5% alors qu'on ne constatait rien de semblable en 2011. C'est très inquiétant car en plus, on se trouve confronté à des cas de plus en plus fréquents (6% actuellement) où aucun antibiotique n'est efficace.

D'autre part, si on analyse les renseignements cliniques qui accompagnent les cadavres à autopsier et qu'on les compare aux résultats obtenus, on constate que les fluoroquinolones, médicaments considérés comme critiques (ceux qu'on ne devrait utiliser qu'en dernier recours) sont employés plus d'une fois sur deux alors que nos analyses montrent qu'ils n'étaient réellement actifs que dans 2% des cas.

Les habitudes en matière de soins de santé vont donc devoir s'adapter et trouver des alternatives pour réduire la consommation des antibiotiques. Tous les ingrédients nécessaires à ce changement sont pratiquement déjà tous disponibles. Kit achat, kit diarrhée, kit respiratoire, plans de lutte contre la néosporose, contre la

paratuberculose, ... sans oublier les indicateurs sanitaires que nous mettons à leur disposition via CERISE sont autant d'outils qui permettent à nos membres et à leurs vétérinaires d'évaluer et d'améliorer le niveau sanitaire de leur élevage.

C'est de tout cela que nous parlerons lors de notre assemblée générale, qui se déroulera le 22 juin prochain dans nos locaux de Ciney. Nous vous y attendons nombreux !

Jean Detiffe, Président de l'ARSIA

Ouvert  
à toutes  
et tous !



Arsia asbl  
Allée des Artisans 2  
5590 Ciney

## Assemblée Générale

Mercredi 22 juin 2016, dès 9h

L'antibiorésistance, l'affaire de tous !

Enregistrement des présences dès 9 heures.  
Accueil par le Président, Jean Detiffe (9h15)

### Partie statutaire 9h30 précises

- Comptes 2015
- Budget 2016
- Élections : 2 postes d'administrateur et 12 postes de délégué à confirmer.
- Bilan des activités 2015

### Partie Académique (11h)

Le thème sera abordé par des orateurs de différents horizons :

**M. Jean-François Heymans**, Directeur « Santé animale et Sécurité des produits animaux » à l'Afsca.  
« Contexte légal relatif à l'utilisation des médicaments et antibiorésistance en Belgique ».

**Mme Fabiana Dal Pozzo**, Coordinatrice AMCRA.

« Plan stratégique AMCRA 2016 - 2020 et réduction de l'utilisation des antibiotiques ».

**M. Didier Guérin**, Directeur du GDS Creuse, France.

« Expérience française et plan sanitaire délevage dans la Creuse ».

**Mr. Jean-Paul Dubois**, Directeur de l'Identification de l'Arsia.

« BIGAME, ou comment répondre simplement aux nouvelles exigences légales tout en valorisant les informations déjà existantes ».

Ces exposés seront suivis d'une séance de **questions-réponses**.

**Intervention de Monsieur René Collin**, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme, des Sports et des infrastructures sportives.

**Intervention de Monsieur Willy Borsus**, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale.

# La cellule « Administration de la Santé » de l'ARSIA ... veille sur vos troupeaux

**Le saviez-vous... ?** Il existe à l'ARSIA un service où tout se sait... sur le plan sanitaire s'entend ! Véritable carrefour entre les deux départements distincts de l'Identification et de la Santé animale, les informations en provenance de l'un et de l'autre y sont interceptées, mixées, ingérées, ruminées, digérées... pour mieux renaître sous la forme d'un ensemble de services d'encadrement sanitaire, destinés à restaurer et maintenir la bonne santé au sein de nos troupeaux.

## Pour être efficace, toute lutte contre les maladies animales doit en effet s'appuyer sur trois piliers :

1. **Un système fiable d'identification et d'enregistrement** des troupeaux, des animaux et de leurs mouvements,
2. **Un laboratoire efficace**, capable de réaliser des tests de dépistage en grandes quantités, parfois sur de courtes périodes,
3. **Un service d'encadrement et de coordination**, interface avec les acteurs de terrain et chargé de suivre l'évolution de la lutte tant sur le plan collectif qu'à l'échelle du troupeau.

En Belgique, les Associations de lutte contre les maladies animales telles que l'ARSIA et la DGZ réunissent ces 3 conditions. Il n'en a pas toujours été ainsi... Si historiquement les volets « identification » et « laboratoire » ont rapidement été réunis au sein des « Fédérations de lutte contre les maladies animales », ce n'est qu'en 2005, soit deux ans après la création de l'ARSIA que la cellule « Administration de la santé » a été créée.

## Interview de Jean-Yves Houtain, Vétérinaire responsable de l'Administration de la Santé

### Arsia Infos (AI) : Qu'est-ce qui a sous-tendu la création d'une telle cellule ?

**JYH :** « A cette époque, l'AFSCA - elle-même récemment créée - souhaitait centrer sa mission sur la sécurité de la chaîne alimentaire. Elle a donc décidé de confier à l'ARSIA et à la DGZ la gestion administrative et le suivi des campagnes hivernales de dépistage et de tuberculination, dans le cadre des programmes officiels de lutte contre la brucellose, la leucose et la tuberculose bovines ainsi que contre la maladie d'Aujeszky dans l'espèce porcine ».

### AI : Au départ, l'Administration de la Santé ne gérait donc que l'aspect administratif des programmes officiels de lutte ?

**JYH :** « Majoritairement oui, mais pas uniquement « officiel » ! A cette époque déjà, notre cellule croisait les résultats BVD issus du laboratoire avec les données de Sanitel pour éditer des certificats sanitaires individuels « Bovin non-IP1 » qui pouvaient être annexés au passeport des bovins testés. Avec le recul, on peut dire que cette activité de recoupement entre les données d'identification et les résultats de laboratoire pour aboutir à l'attribution d'un certificat ou d'un statut sanitaire présageait de l'avenir de la cellule puisque ce principe est désormais quotidiennement appliqué dans le cadre des différents programmes de lutte ».

### AI : Son rôle a donc évolué depuis lors ?

**JYH :** « En effet, après l'encadrement administratif, la cellule s'est vue progressivement confier la mise en place d'un service d'encadrement sanitaire, consistant en un conseil vétérinaire assuré auprès de tout éleveur ou vétérinaire qui le sollicitent. A ce jour, cette mission est quotidiennement assurée par les 4 vétérinaires de la cellule.

En 2007, nous sommes passés de la dimension individuelle à la dimension collective, en encadrant les plans de lutte nationaux successifs menés contre l'IBR, la paratuberculose et plus récemment contre le virus de la BVD. Le suivi du « Protocole avortement » chez les bovins et les petits ruminants s'inscrit dans cette même double démarche. D'une part, en étroite collaboration avec le vétérinaire d'exploitation, nous aidons le détenteur confronté aux avortements répétés dans son élevage à en identifier le ou les agents responsable(s) et à mettre en place des mesures adaptées. D'autre part, nous compilons et confrontons les résultats issus de tous les élevages wallons afin d'assurer une surveillance continue et collective des agents pathogènes impliqués dans les avortements. Cela ne s'est évidemment pas fait en

un jour et a nécessité l'engagement de personnel supplémentaire ainsi que de nombreux investissements au niveau informatique afin d'automatiser au maximum les opérations ».

### AI : Quel est le retour des éleveurs précisément par rapport à ces plans de lutte ?

**JYH :** « Les programmes de lutte contre les maladies animales sont souvent perçus sur le terrain comme des coûts lourds à supporter, voire superflus, en particulier dans le contexte économique difficile que nous traversons. Mais j'aimerais rappeler que l'objectif essentiel des programmes de lutte obligatoires, tels que ceux menés contre l'IBR et la BVD, est d'atteindre l'assainissement des cheptels avec à la clé un allègement considérable des mesures de surveillance et une amélioration de la productivité. Il faut donc plutôt les considérer sous l'angle d'un investissement précieux pour les générations futures ».

### AI : La cellule assure-t-elle d'autres activités ?

**JYH :** « Toujours en collaboration avec le duo éleveur-vétérinaire et dans le cadre du projet GPS (Gestion Prévention Santé), nous proposons et coordonnons une série de projets de recherche appliquée visant à mettre au point de nouvelles approches de lutte ou à explorer l'implication d'agents pathogènes non diagnostiqués en routine. Citons parmi ces projets la technique de prélèvement dans l'environnement et la mise au point des analyses PCR chez le jeune veau pour le dépistage de la paratuberculose, l'étude de l'implication des germes tritrichomonas foetus et campylobacter dans les avortements, recherche non spécifique des causes d'avortements via le séquençage 16S, « Gaz en ferme et patho respiratoires », ...

### AI : Un mot pour conclure ?

**JYH :** « Lorsque l'ARSIA a été créée, la Belgique était « à la traîne » du peloton européen en matière de lutte contre les maladies animales dites « économiques ». Les choses ont considérablement évolué depuis lors et notre pays est aujourd'hui cité en exemple sur le plan sanitaire. Même si cet état de fait est le fruit d'une collaboration intense entre l'ensemble des acteurs de terrain et les autorités, c'est tout de même une grande satisfaction pour nous de se dire que l'ARSIA par le biais de sa cellule « administration de la santé » y a activement contribué.

Il me semblait important de le souligner car, comme dit l'adage populaire, « Nul n'est prophète en son pays »... »

## L'Administration de la Santé, au quotidien

Comme l'illustre le schéma ci-dessous, en rassemblant toutes les données recueillies par les différents services, le personnel de la cellule d'encadrement sanitaire obtient rapidement une vision globale de la situation d'un troupeau et peut éditer des formulaires d'échantillonnage personnalisés basés sur l'inventaire du troupeau en fonction de la maladie concernée.

Prenons pour exemple l'appel d'un responsable de troupeau dont le statut IBR est « I2 ».

Suite au sondage sérologique IBR obligatoire effectué sur ses animaux de 12 à 24 mois, l'éleveur s'interroge sur ce qu'il est judicieux de faire en sachant que tous les résultats sont négatifs.

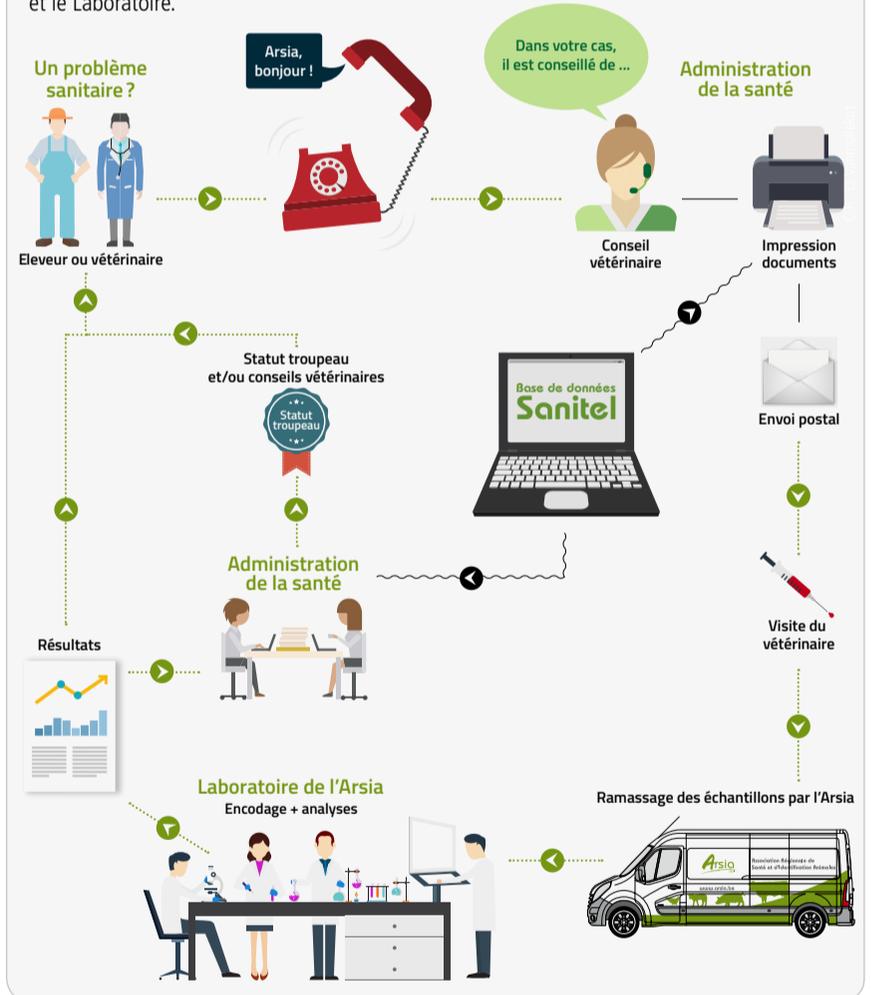
En analysant les bovins repris dans l'inventaire et l'historique des analyses IBR de cet éleveur, le conseil est donné de réaliser directement un bilan complet des animaux de plus d'1 an.

Le formulaire « étiquettes » est imprimé et envoyé au vétérinaire d'épidémiologie.

Les résultats de ce bilan sont transmis par le laboratoire à l'éleveur et à son vétérinaire et parallèlement envoyés dans la base de données de la cellule administration de la santé. A ce stade, les vétérinaires de la cellule sont parfois recontactés pour un commentaire sur les résultats obtenus et des conseils sur la gestion de la maladie dans le troupeau.

Après analyse des résultats, le statut IBR du troupeau est soit prolongé, soit revu. Un courrier d'information est alors envoyé à l'éleveur ainsi qu'à son vétérinaire, bouclant ainsi la boucle...

Tel est le rôle de la cellule Administration de la Santé, assurer un encadrement sanitaire complet et efficace en orchestrant le flux des informations entre l'éleveur, son vétérinaire, Sanitel et le Laboratoire.



## La cellule Administration de la Santé en chiffres\*

**12 secrétaires souriantes et efficaces**

**4 vétérinaires impliqués et à l'écoute**

**1 469** attributions d'un nouveau statut IBR

**10 777** prolongations de statut IBR

**113 199** vaccinations IBR encodées

**600** attributions/prolongations de niveaux de risque « Paratuberculose »

**20 000** dossiers d'attribution de statut BVD individuel

**320** dossiers de contrôle ADN traités dans le cadre de la lutte BVD

**8 801** impressions de plans d'échantillonnage (« formulaires étiquettes »), tous programmes confondus

**1 074** « attestation concours » émises dans le cadre de 46 rassemblements bovins

# Alerte... Climat à tiques !

Un printemps très humide, relativement chaud... Voilà un climat hautement apprécié par les tiques. Les questions liées à ce parasite néfaste tant pour l'homme que l'animal font l'objet d'un nombre accru d'appels au laboratoire de l'ARSIA. Une petite synthèse dans nos pages s'impose.

## Autant tique...

Les tiques constituent un groupe de parasites nocifs pour les mammifères car en se nourrissant de leur sang, ils peuvent leur inoculer certains germes pathogènes, via leur salive. Plusieurs centaines d'espèces de tiques sont décrites, mais seules quelques-unes affectent l'homme ou les animaux.

En Belgique, 14 espèces de tiques ont été recensées lors de différentes études dont, en 2013, une importante enquête menée à l'échelle nationale par le Dr V. OBSOMER\*. Il en ressort que les deux espèces les plus abondantes sont *Ixodes ricinus* et *Ixodes hexagonus*, largement distribuées sur tout le territoire et au sein de toutes les provinces. Dans nos contrées, *I. ricinus* est le principal vecteur de trois maladies évoquées dans l'encadré ci-contre. Suite à la communication de ces résultats interpellants auprès de nos autorités, une politique de santé publique visant à mieux gérer cette problématique devrait à terme voir le jour.

La température idéale au développement et à l'activité des tiques se situe entre 15 et 30°C, pour un taux d'humidité minimale de 35%. L'humidité est un facteur primordial à la survie des tiques et les plus fortes concentrations de ce parasite sont rencontrées lorsque l'humidité est supérieure à 60%, c'est-à-dire lorsque les tiques ont un minimum d'effort à fournir pour rester hydratées. Dans nos contrées, ces parasites sont donc présents une large partie de l'année, principalement de mars à octobre et surtout au printemps et en automne. Maladies à tiques, maladies des bovins en pâture... les environnements favorables aux tiques sont les régions boisées de feuillus, de buissons bas, de fougères et d'herbes hautes (voir illustration ci-contre).

Hormis la gêne occasionnée par leurs morsures, le principal impact des tiques sur la santé du bétail est la transmission de maladies. On considère comme « émergentes » plusieurs de celles-ci, une maladie émergente étant caractérisée par une augmentation de sa fréquence, sur un territoire donné. Cette situation résulte entre autres d'une augmentation de la population des tiques probablement liée au changement climatique et de celle de certaines populations « réservoir de maladies », tel le gibier.

Le développement d'outils de laboratoire performants a quant à lui aussi et certainement joué un rôle très favorable dans l'amélioration du diagnostic (et donc dans la détection), ainsi que l'augmentation du nombre d'animaux testés.

Les maladies transmises par les tiques sont devenues une réalité tant pour la santé humaine qu'animale. Parce que toujours plus fréquentes et préoccupantes, trois d'entre elles sévissant parmi nos bovins sont ici décrites (voir encart ci-dessus), bien que cette liste soit loin d'être exhaustive.

## Diagnos'tique

Excepté pour la babésiose dont les symptômes caractéristiques permettent de l'évoquer d'emblée, le recours aux examens de laboratoire est une étape obligée pour diagnostiquer la borreliose de Lyme ou l'ehrlichiose.

Il faut alors s'appuyer sur des examens de laboratoire qui recherchent le germe lui-même (par coloration), son ADN (PCR) ou encore les anticorps produits (ELISA ou Immunofluorescence). L'ensemble de ces tests sont réalisables à l'ARSIA.

## Maladies et symptôm' à tiques

Dans tous les cas, nous attirons votre attention : si plusieurs bovins peuvent être atteints simultanément, il ne s'agit toutefois pas de maladies dites « contagieuses », c'est-à-dire transmissibles directement d'un bovin à l'autre.

**L'Ehrlichiose bovine** (ou « Grippe estivale » - « Fièvre des pâtures » - « Maladie des gros pâturons »)

**Agent responsable :** une bactérie, *Anaplasma phagocytophilum*

### Signes cliniques :

- Avortements (En Wallonie, 1 avortement sur 20 est causé par cette maladie en période à risque)
- Forte fièvre (jusqu'à 42°C)
- Chute brutale de production laitière
- Troubles respiratoires
- Immunodépression favorisant l'apparition d'autres infections
- Gros pâturons
- Peu ou pas de mortalité chez les adultes

**La Babésiose** (ou « Piroplasmose »)

**Agent responsable :** un protozoaire, *Babesia divergens* (principalement)

### Signes cliniques :

- Forte fièvre
- Anorexie
- Signes nerveux
- Sang dans les urines
- Anémie
- Taux de mortalité élevé sans traitement

**La Borreliose** (ou « maladie de Lyme »)

**Agent responsable :** une bactérie, *Borrelia burgdorferi*

### Signes cliniques :

- La phase primaire de l'infection passe souvent inaperçue et se traduit par des signes cutanés discrets car masqués par la présence des poils (plaque rouge).
- La phase secondaire est caractérisée par des manifestations d'arthrite entraînant une boiterie intense accompagnée de fièvre, anorexie, abattement et chute de production laitière.
- Les systèmes respiratoire, digestif et rénal peuvent également être affectés.

## Caractéris'tiques



Vis-à-vis de l'environnement, certaines précautions peuvent être prises, tel un débroussaillage adapté.

Choisir de ne pas placer sur des zones à risque des animaux sensibles, c'est à dire n'ayant jamais été au contact de tiques, est a priori cohérent. Toutefois, selon la maladie (l'ehrlichiose bovine notamment) une solution raisonnée reste de privilégier l'immunisation naturelle du bétail en l'exposant dès le jeune âge avant la mise à la reproduction... Compte tenu de l'incidence du milieu environnant et de la maladie, chaque situation est donc spécifique et nécessite d'en parler avec son vétérinaire.

Le recours à un acaricide lors des périodes à risque est possible, mais il a ses limites et doit être réfléchi et également validé par le vétérinaire d'exploitation.

Enfin, sachant que le risque de transmission du germe augmente avec la durée d'attachement de la tique, laquelle doit rester accrochée entre 12 et 24 heures pour avoir le temps de contaminer son hôte, l'éleveur peut donc toujours et dans la mesure du possible... retirer les tiques fixées sur les animaux. Petite précision technique, il faut pour ce faire saisir le parasite le plus près possible de la peau, sans comprimer son abdomen, ce qui aurait pour effet de propulser les germes éventuellement présents dans ses glandes salivaires.

## Conclusions synthé'tiques...

Pour terminer et compte tenu du lien étroit qu'entretient tout éleveur belge avec l'environnement à risque, il importe ici de rappeler qu'il s'agit aussi de maladies transmissibles à l'homme. Il faut donc rester attentif en cas d'apparition de signes cliniques locaux ou généraux, chez toute personne mordue par une tique et s'en référer à son médecin traitant sans tarder.

Une enquête est par ailleurs menée par l'Institut scientifique de Santé Publique (ISP) lequel communique les résultats de la surveillance via le site TiquesNet.be créé en juin 2015, dans le but de répertorier les zones à risque, en Belgique, pour les morsures de tiques. Sur ce même site, il est possible à tout un chacun de signaler une morsure de tique chez lui-même ou un tiers, en quelques clics et en répondant à quelques brèves questions. Ceci est entièrement anonyme et prend moins de 2 minutes. Vous participez de la sorte à une vaste enquête et aidez les chercheurs à identifier le parasite et les zones où il sévit. Une nouvelle application gratuite « TiquesNet » pour smartphones vient également d'être lancée. Par ces biais, l'ISP encourage la population à notifier systématiquement toute morsure de tique, afin de répertorier les zones à risque en Belgique.

## Thérapeu'tique

Un traitement existe pour ces trois maladies. Il est essentiel d'agir le plus tôt possible, dès l'apparition des premiers symptômes.

Lorsqu'il est demandé, le diagnostic de laboratoire permettra ensuite au vétérinaire de confirmer son diagnostic clinique et par conséquent l'adéquation du traitement mis en place ou, au besoin, son ajustement.

## Tac'tiques de prévention

En matière de prévention, les solutions ne sont ni simples ni évidentes. Il faut d'abord bien connaître le parasite lui-même et son biotope, ainsi que « l'association de malfaiteurs » qu'il représente avec l'agent pathogène...



\* Dr V. OBSOMER, Attachée, Direction du développement rural, DGO3, Service Public Wallonie et chercheur scientifique indépendant

# BIGAME... Un nouvel outil de gestion de la santé du troupeau

L'actualité nous le rappelle régulièrement et toujours plus, l'usage irréfléchi des antibiotiques a engendré un phénomène mondial d'antibiorésistance pour certains germes pathogènes, chez les animaux comme chez l'homme.

Inverser la tendance et réduire l'antibiorésistance passe par une utilisation raisonnée des antibiotiques. Pour mieux connaître l'usage qui en est fait dans les élevages, un enregistrement constant et un monitoring régulier sont devenus incontournables.

## Procédures d'enregistrement des médicaments : Modification imminente

Afin d'assurer un meilleur encadrement de cette situation problématique, un nouvel Arrêté Royal relatif aux modalités d'utilisation des médicaments par les vétérinaires et les responsables sanitaires paraîtra très prochainement au Moniteur Belge. Il prévoit que tous les traitements antimicrobiens prescrits, fournis ou administrés devront être enregistrés par le vétérinaire dans une base de données centralisée (Sanitel-Med).

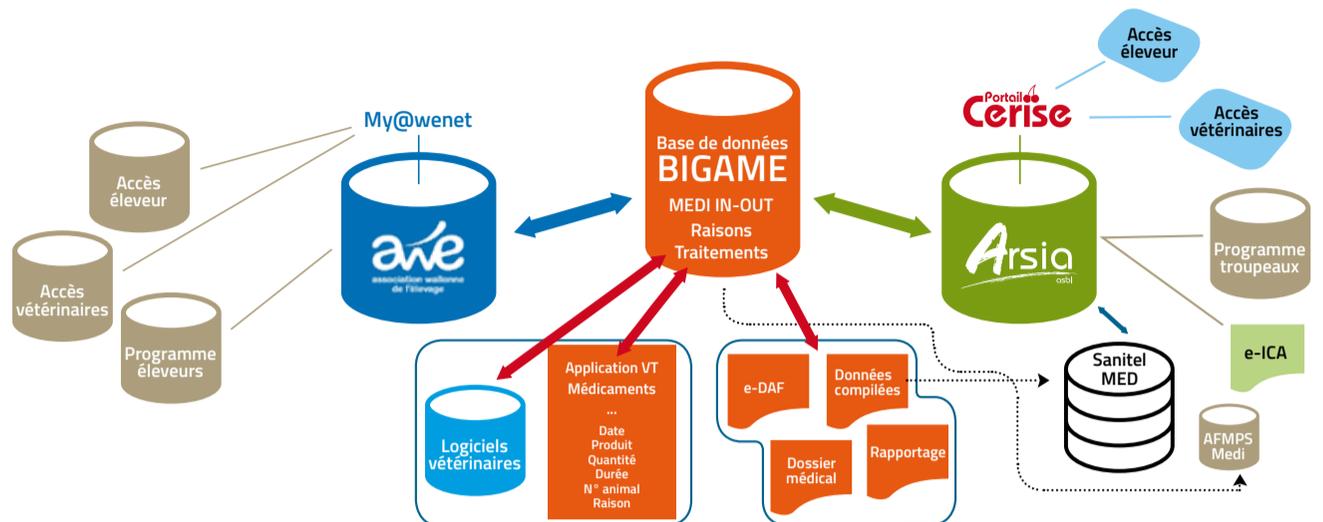
Cette obligation sera immédiatement effective pour les troupeaux de porcs, de volailles et de veaux d'engraissement.

Pour la filière bovine classique, ces enregistrements vers Sanitel-Med ne seront pas obligatoires dans un premier temps mais le deviendront sans doute assez rapidement.

Pour éviter que cette nouvelle contrainte légale ne vienne encore alourdir le travail quotidien du praticien vétérinaire, lequel assure déjà pour chaque troupeau la gestion de l'utilisation des médicaments, sous la forme de Documents d'Administration et de Fourniture (DAF), l'awé et l'Arsia se sont associées pour créer la base de données BIGAME (Base Informatique de Gestion des Antibiotiques et des Médicaments en Elevage) et développer des outils d'enregistrement pratiques et faciles.

L'ensemble du secteur wallon de l'élevage et de l'engraissement, représenté par l'Arsia, l'awé, la FWA, l'Ordre des vétérinaires, la Qualité du lait, l'ULg et l'UPV soutient très largement le projet de mise en place de BIGAME.

Cette base de données est développée selon une étroite collaboration de l'awé et de l'Arsia, associées au sein du Groupement d'Intérêt Economique «AWARDE» et repose sur des interfaces de communication connectées également au portail Cerise et à MyAweNet.



## Deux opérations en une seule !

Les 2 associations proposent ainsi aux vétérinaires praticiens une opportunité de communication rapide des données qui permettra de répondre en **une seule opération informatique**, à la fois aux exigences en matière de gestion des médicaments, mais aussi à la nouvelle obligation d'enregistrer les antibiotiques prescrits ou administrés dans la base de données centrale.

Avec BIGAME, la dématérialisation du DAF et du registre des médicaments devient donc une réalité qui nous l'espérons, répondra au souhait longuement attendu de **simplification administrative**, en facilitant l'échange d'informations entre le vétérinaire et son client.

## Mais encore...

Au-delà d'un simple outil de collecte d'informations sur le bon usage des antibiotiques et de la communication globale obligatoire (mais anonyme) à Sanitel-Med, l'awé et l'Arsia ont l'ambition à moyen terme de rassembler avec Bigame des données déjà existantes (résultats d'analyse, antibiogrammes,...).

Sur base volontaire et selon accord individuel de chaque éleveur, des informations complémentaires

## Concrètement, après publication officielle de la nouvelle législation :

- Les vétérinaires pourront, selon leur choix, encoder dans Bigame :**
  - via leur propre logiciel de gestion (si rendu compatible Bigame)
  - via les interfaces CERISE développées par l'Arsia
  - via l'application MEDINET (smartphone) développée par l'awé
- Ils pourront alors consulter en ligne les DAF de leurs clients et leur transférer automatiquement à chaque troupeau.**
- Les éleveurs disposeront alors de la possibilité de consulter en ligne les DAF en version électronique de leur troupeau :**
  - via le portail CERISE
  - via My@wenet
- Sur base de ces enregistrements dont ils auront pu confirmer la validité, les éleveurs accéderont automatiquement à leur registre de médicaments.**

(pathologie diagnostiquée, motif de traitement,...) pourront être collectées par le vétérinaire, en permettant ainsi l'élaboration d'indicateurs sanitaires et de performances zootechniques.

Les vétérinaires devraient ainsi pouvoir disposer d'un outil performant et facilitant une approche préventive de la santé des animaux, en améliorant leur offre d'encadrement des troupeaux, tout en rencontrant les différentes obligations légales.

## Vous souhaitez en connaître davantage ?

Rejoignez-nous le mercredi 22 juin à notre Assemblée Générale (voir en page 1) où sera présenté BIGAME.

Toutes vos questions seront les bienvenues !

## Bulletin BVD

